



La Municipalité de Chelsea souhaite combler des postes saisonniers (6 mois) :

**OPÉRATEUR-CHAUFFEUR CLASSE B**  
(DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019)

**DESCRIPTION SOMMAIRE**

Sous l'autorité du Chef de division – Travaux publics, l'opérateur-chauffeur est responsable de conduire des camions, opérer des équipements et utiliser des outils lui permettant d'effectuer les tâches qui lui sont assignées par son supérieur. Il est aussi responsable de l'inspection mécanique préventif de l'équipement sous sa responsabilité. Le titulaire du poste accomplit seul ou en équipe, divers travaux circonstanciels ou planifiés, ayant trait à l'entretien, à la réfection et à la construction des infrastructures municipales.

**RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES**

Notamment, mais non limitativement, le titulaire du poste conduit et opère tout véhicule (camions avec ou sans réservoir à eau), et/ou machinerie (rétrocaveuse, rouleau, compacteur, niveleuse, dégeleur, déchiqueteur et remorque pour pavage à chaud) appropriés à l'accomplissement des tâches qui lui sont assignées. Il effectue la vérification (ronde de sécurité) et le nettoyage, la lubrification et le graissage des équipements, véhicules, machineries et outils qu'il utilise et fait rapport à son supérieur immédiat de toute défektivité ou anomalie. Il participe aux travaux d'excavation, de réparation d'asphalte, de fossés et d'accotements, d'installation ou de remplacement de ponceaux, d'installation et d'entretien de panneaux de signalisation, de réparation de garde-fous et du contrôle de la circulation routière à titre de signaleur. Le titulaire du poste respecte les normes de sécurité au travail prescrites par la CNESST et les politiques internes. Il accomplit, sur demande de son supérieur, toute autre tâche connexe ou similaire aux tâches de sa fonction.

**EXIGENCES DU POSTE ET QUALIFICATIONS REQUISES**

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou professionnelles, ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste.
- Posséder d'une à deux années d'expérience pertinente dans un domaine similaire (dans le domaine municipal un atout).
- Connaissance de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) et des différentes lois et règlements encadrant son champ d'expertise.
- Bilinguisme fonctionnel.
- Permis de conduire classes 3 et 5 valide (classe 1, un atout).
- Carte de l'ASP Construction (Cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction).
- Connaissance de la mécanique.
- Capacité à soulever des charges lourdes, et à parfois travailler dans des conditions difficiles (bruit, poussière, chaleur, froid, hauteur).
- Doit être de service en dehors des heures normales pour certaines urgences.
- Posséder les aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées à une fonction d'opérateur-chauffeur :
  - Autonomie
  - Débrouillardise
  - Polyvalence
  - Capacité à travailler en équipe
  - Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine, occasionnellement

\*\*\* Le candidat devra avoir subi avec succès un examen médical complet par un médecin désigné par l'employeur.

**Salaire : 22,82 \$ à 25,71 \$ - Saisonnier**

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation **avant le 8 mars 2019 à 16h**, à Manon Lafontaine, par courriel à [dotation@chelsea.ca](mailto:dotation@chelsea.ca) ou à l'adresse suivante (seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés, la priorité sera accordée aux candidatures internes):

Municipalité de Chelsea  
O/S Manon Lafontaine  
100, chemin Old Chelsea, Chelsea (Québec), J9B 1C1  
Téléphone : 819-827-6225 - Télécopieur : 819-827-2672 - Web : [www.chelsea.ca](http://www.chelsea.ca)